

Coups et blessures volontaires : + 67 % depuis l'arrivée de Macron !

écrit par Jacques Guillemain | 15 janvier 2024





La France continue sa descente au enfers dans tous les domaines. Tout est à l'abandon et notre pays est livré à lui-même, dans une absence totale de l'État. Macron est aux abonnés absents.

Ni l'exécutif, ni le Parlement, ni l'opposition n'ont pris la mesure de l'ampleur du désastre. La situation est pire qu'en 1945, car la nation n'est même pas consciente du fait que tout est à reconstruire, si toutefois cela est encore possible.

La délinquance est hors de contrôle. L'immense majorité des crimes et délits n'est même plus prise en compte et échappe à toute sanction pénale. Et quand celle-ci existe, elle est dérisoire faute de moyens et de places dans les prisons. On libère un délinquant pour le remplacer par un cas jugé plus grave.

Les 15 000 places de prison promises par Macron en 2017

n'ont jamais vu le jour. Il ne tient aucune de ses promesses. Mais cela plait aux Français puisqu'ils l'ont réélu.

Record des coups et blessures volontaires avec 361 000 faits en 2023. Soit + 63 % depuis 2017 !

Il ne s'agit là que des faits les plus graves qui ont été signalés. La réalité est bien pire.

Macron n'a rien trouvé de mieux que de supprimer l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDR), dont chacun reconnaissait l'efficacité pour mesurer la criminalité dans le pays.

Pas étonnant que tant de crimes et délits échappent aux statistiques. La loi n'est que partiellement appliquée, la Justice débordée et sans moyens se penchant sur les cas les plus graves.

Un laxisme chronique donc, aggravé par certains juges qui répugnent à condamner, faisant de la réinsertion du délinquant une priorité. La tolérance zéro, qui a pourtant fait ses preuves dans certaines sociétés, n'a jamais été envisagée autrement que dans des discours sans lendemain.

Les simples rappels à la loi sont devenus la norme. On imagine combien ce genre de leçon de morale peut dissuader un voyou de récidiver !

Une justice sans réponse pénale

En 2021 il y a eu 4 515 680 plaintes déposées.

4 045 938 ont été examinées par les parquets.

69 % ont été aussitôt classées sans suite, pour motifs divers.

Restaient donc 1 254 880 affaires à traiter.

15,4 % ont été classées sans suite pour préjudice mineur

Restaient 1 061 563 procédures engagées.

37,8 % ont fait l'objet d'un simple rappel à la loi.

Finalement, sur 4 515 680 plaintes déposées, seulement 587.111 affaires ont été poursuivies devant les tribunaux, avec un taux de condamnations de 12,3 %.

Voilà la réalité de la réponse pénale dans la France de Macron : 72 200 condamnations pour 4 500 000 plaintes déposées ! Ce qui donne un taux dérisoire de 1,6 % des plaintes ayant abouti à une condamnation. Pas étonnant que Dupond-Moretti soit l'idole des malfrats !

Rappelons que le nombre d'agressions déclarées est de 1 000 par jour (car seulement 1 000 font l'objet d'une plainte sur les 3 000 réelles).

Chacun comprend pourquoi la France est le pays le plus dangereux d'Europe. Ce pays n'est plus gouverné.

(source chiffres Figaro)

Jacques Guillemain

<https://ripostelaique.com/coups-et-blessures-volontaires-67-depuis-larrivee-de-macron.html>